

Bordereau attestant l'exactitude des informations - LE PUY - 4302 - Documents comptables (B-S)
- Dépôt le 25/11/2024 - B2024/005674 - 2001 B 00052 - 434 666 111 - SARL FRANCE
GEOTHERMIE 43

1

BILAN - ACTIF

DGFIP N° 2050 - SD 2024

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts).

N°15949*06

Désignation de l'entreprise SARL FRANCE GEOTHERMIE 43 Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12
Adresse de l'entreprise 643 Rue Jean Baptiste Lamarck 43700 SAINT-GERMAIN-LAPRADE Durée de l'exercice précédent* 12

Numéro SIRET* 4346611100035Néant ☐ *Exercice N clos le,
31/12/2023

				Exercice N clos le, 31/12/2023					
				Brut 1		Amortissements, provisions 2		Net 3	
Capital souscrit non appelé				TOTAL (I)		AA			
AC I IF IMMOBILISABLE *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement*	AB		AC				
		Frais de développement*	CX		CQ				
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	5 055	AG	5 055			
		Fonds commercial (1)	AH		AI				
		Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK				
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO				
		Constructions	AP		AQ				
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	20 251	AS	15 334	4 917		
		Autres immobilisations corporelles	AT	363 226	AU	240 168	123 058		
		Immobilisations en cours	AV		AW				
		Avances et acomptes	AX		AY				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT				
		Autres participations	CU	5	CV		5		
		Créances rattachées à des participations	BB		BC				
		Autres titres immobilisés	BD	102 508	BE		102 508		
		Prêts	BF		BG				
		Autres immobilisations financières*	BH	3 146	BI		3 146		
TOTAL (II)			BJ	494 191	BK	260 556	233 634		
AC I IF CIRCULANT *	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	111 000	BM	550	110 450		
		En cours de production de biens	BN		BO				
		En cours de production de services	BP	58 500	BQ		58 500		
		Produits intermédiaires et finis	BR		BS				
		Marchandises	BT		BU				
	CREANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	1 000	BW		1 000		
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	575 392	BY	6 159	569 233		
		Autres créances (3)	BZ	75 706	CA		75 706		
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC				
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres)	CD	290 000	CE		290 000		
		Disponibilités	CF	942 225	CG		942 225		
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	8 604	CI		8 604			
	TOTAL (III)	CJ	2 062 427	CK	6 709	2 055 718			
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW							
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM							
	Ecart de conversion actif * (VI)	CN							
	TOTAL GENERAL (I à VI)	CO	2 556 618	IA	267 265	2 289 352			
Renvois :		(1) Dont droit au bail		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes	CP		(3) Part à plus d'1 an :	CR	8 864
Clause de réserve de propriété *		Immobilisations	Stocks :		Créances :				

COPIE CERTIFIÉE CONFORME

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032 -NOT-SD

2

BILAN - PASSIF avant répartition

DGFIP N° 2051 - SD 2024

Formulaire obligatoire (article 53
A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SARL FRANCE GEOTHERMIE 43		Néant ☐ *		
				Exercice N		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 200 430)			DA	200 430	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence ☐ EK ☐)			DC		
	Réserve légale (3)			DD	20 043	
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours ☐ B1 ☐)			DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants * ☐ EJ ☐)			DG	933 560	
	Report à nouveau			DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	100 226	
	Subventions d'investissement			DJ		
	Provisions réglementées *			DK		
	TOTAL (I)			DL	1 254 259	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM		
	Avances conditionnées			DN		
	TOTAL (II)			DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP	4 400	
	Provisions pour charges			DQ		
	TOTAL (III)			DR	4 400	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS		
	Autres emprunts obligataires			DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	130 815	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs ☐ EI ☐)			DV	41 188	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW	459 945	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	267 760	
	Dettes fiscales et sociales			DY	110 629	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ		
	Autres dettes			EA	20 356	
Compte régulier	Produits constatés d'avance (4)			EB		
TOTAL (IV)			EC	1 030 693		
Ecart de conversion passif *			ED			
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	2 289 352		
REVENUS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital			IB	
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)		IC	
			Ecart de réévaluation libre		ID	
			Réserve de réévaluation (1976)		IE	
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *			EF	
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG	946 579
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EH		

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

ANNEXE

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2023 dont le total est de 2 289 352,49 Euros, et le compte de résultat de l'exercice dégage un bénéfice de 100 226,34 Euros.

D'autre part, aucun fait significatif ne mérite une information particulière.

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- comparabilité et continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels au 31/12/2023 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général, modifié par le règlement N° 2015-06 du 23 novembre 2015.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement), des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

Option de traitement des charges financières :

Les coûts d'emprunts liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles, et sont comptabilisés en charges.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement),

Option de traitement des charges financières :

Les coûts d'emprunts liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles, et sont comptabilisés en charges.

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

Amortissements des biens non décomposables :

La période d'amortissement à retenir pour les biens non décomposables (mesure de simplification pour les PME) est fondée sur la durée d'usage.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'utilité ou de la durée d'usage prévue :

- Agencement et aménagement des constructions	10 ans
- Matériels et outillages	5 ans
- Installations agencements	5 ans
- Matériels de transport	1 à 5 ans
- Matériels de bureau et info	3 à 5 ans
- Mobilier	5 ans

PARTICIPATIONS, AUTRES TITRES IMMOBILISÉS, VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

STOCKS

Les stocks sont évalués selon la méthode premier entré, premier sorti (FIFO).

Les stocks sont évalués selon la méthode du coût d'acquisition.

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations et les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourant à la production. Le coût de la sous activité est exclu de la valeur des stocks.

Dans la valorisation des stocks, les intérêts sont toujours exclus.

Une provision pour dépréciation des stocks, égale à la différence entre la valeur brute (déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus) et le cours du jour ou la valeur de réalisation (déduction faite des frais proportionnels de vente), est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

CRÉANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

ÉTAT DES IMMOBILISATIONS

CADRE A		IMMOBILISATIONS	V. brute des immob. début d' exercice	Augmentations suite à réévaluation	acquisitions
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL	5 054,92		
CORP.	Terrains				
	Constructions				
	Sur sol propre				
	Sur sol d'autrui		10 549,76		
	Inst. générales, agencés & aménagés construct.				
	Installations techniques, matériel & outillage industriels		18 631,00		1 620,00
	Inst. générales, agencés & aménagés divers		16 560,86		
	Autres immos corporelles		327 227,42		35 930,00
	Matériel de bureau & mobilier informatique		16 452,50		
	Emballages récupérables & divers				
FIN.	Immobilisations corporelles en cours				
	Avances et acomptes				
		TOTAL	389 421,54		37 550,00
	Participations évaluées par mise en équivalence				
	Autres participations		5,00		
	Autres titres immobilisés		100 107,80		2 400,00
FIN.	Prêts et autres immobilisations financières		2 651,03		495,00
		TOTAL	102 763,83		2 895,00
		TOTAL GENERAL	497 240,29		40 445,00
CADRE B		IMMOBILISATIONS	Diminutions par virt poste	Valeur brute des immob. fin ex.	Réévaluation légal/Valeur d'origine
INCORP.	Frais d'établissement & dévelop.	TOTAL			
	Autres postes d'immob. incorporelles	TOTAL		5 054,92	
CORP.	Terrains				
	Constructions				
	Sur sol propre				
	Sur sol d'autrui		10 549,76		
	Inst. gal. agen. amé. cons				
	Inst. techniques, matériel & outillage indust.			20 251,00	
	Inst. gal. agen. amé. divers			16 560,86	
	Autres immos corporelles		32 944,82	330 212,60	
	Mat. bureau, inform., mobilier			16 452,50	
	Emb. récupérables & divers				
FIN.	Immobilisations corporelles en cours				
	Avances et acomptes				
		TOTAL	43 494,58	383 476,96	
	Particip. évaluées par mise en équivalence				
	Autres participations			5,00	
	Autres titres immobilisés			102 507,80	
FIN.	Prêts & autres immob. financières			3 146,03	
		TOTAL		105 658,83	
		TOTAL GENERAL	43 494,58	494 190,71	

ÉTAT DES AMORTISSEMENTS

CADRE A SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Amortissements début d'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amorts sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement et de développement				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	4 767,68	287,24		5 054,92
TOTAL	4 767,68	287,24		5 054,92
Terrains				
Constructions				
Sur sol propre				
Sur sol d'autrui	10 549,76		10 549,76	
Inst. générales agen. aménag.				
Inst. techniques matériel et outil. industriels	14 265,33	1 068,60		15 333,93
Autres immob. corporelles				
Inst. générales agencem. amén.	4 192,09	3 312,17		7 504,26
Matériel de transport	182 961,36	56 350,99	19 386,73	219 925,62
Mat. bureau et informatiq., mob.	9 468,66	3 268,99		12 737,65
Emballages récupérables divers				
TOTAL	221 437,20	64 000,75	29 936,49	255 501,46
TOTAL GENERAL	226 204,88	64 287,99	29 936,49	260 556,38

CADRE B VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Différentiel de durée	DOTATIONS Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	REPRISES Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Mouv. net des amorts fin de l'exercice
Frais d'établissement							
Fonds commercial							
Autres immob. incorporelles							
TOTAL							
Terrains							
Constr.							
Sur sol propre							
Sur sol autrui							
Inst. agenc. et amén.							
Inst. techn. mat. et outillage							
Immo. corp.							
Inst. gales, ag. am div							
Matériel transport							
Mat. bureau mobilier inf.							
Emballages réc. divers							
TOTAL							
Frais d'acquisition de titres de participations							
TOTAL GÉNÉRAL							
Total général non ventilé							

CADRE C	Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler					
Primes de remboursement des obligations					

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

TABLEAU DES PROVISIONS

	Nature des provisions	Montant au début de l'exercice	AUGMENTATIONS Dotations de l'exercice	DIMINUTIONS Reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Provisions réglementées	Prov. pour reconstit. gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissements				
	Provisions pour hausse des prix				
	Amortissements dérogatoires				
	<i>Dont majorations exceptionnelles de 30 %</i>				
	Pour prêts d'installation				
	Autres provisions réglementées				
	TOTAL				
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	2 100,00			2 100,00
	Prov. pour garanties données aux clients	2 300,00			2 300,00
	Prov. pour pertes sur marchés à terme				
	Provisions pour amendes et pénalités				
	Provisions pour pertes de change				
	Prov. pour pensions et obligations similaires				
	Provisions pour impôts				
	Prov. pour renouvellement des immobilisations				
	Prov. pour gros entretien et grdes réparations				
	Prov. pour chges sociales, fiscales / congés à payer				
	Autres provisions pour risques et charges				
	TOTAL	4 400,00			4 400,00
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations				
	- incorporelles				
	- corporelles				
	- Titres mis en équivalence				
	- titres de participation				
	- autres immobs financières				
	Sur stocks et en cours	550,00			550,00
	Sur comptes clients	6 159,06			6 159,06
	Autres provisions pour dépréciation				
	TOTAL	6 709,06			6 709,06
	TOTAL GÉNÉRAL	11 109,06			11 109,06
	Dont provisions pour pertes à terminaison				
	- d'exploitation				
	Dont dotations & reprises				
	- financières				
	- exceptionnelles				
	Titre mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée				

CRÉDIT-BAIL

CRÉDIT-BAIL

	Valeur d'origine	AMORTISSEMENTS		Valeur résiduelle
		Antérieurs	Dotations exercice	
Autres immobs incorporelles				
Terrains				
Constructions				
Inst. matériels et outillages				
Autres immobs corporelles	25 800,00		3 225,00	22 575,00
Immobilisations en cours				
TOTAL	25 800,00		3 225,00	22 575,00

	Cumuls exercice antérieurs	REDEVANCES PAYÉES	
		Exercice	Total
Autres immobs. incorporelles			
Terrains			
Constructions			
Inst. matériels et outillages			
Autres immobs. corporelles		7 732,80	7 732,80
Immobilisations en cours			
TOTAL		7 732,80	7 732,80

	VALEUR RESTANT À PAYER				VALEUR RÉSIDUELLE			
	à 1an au plus	à + 1an et 5 ans au plus	à + 5 ans	Total	à 1an au plus	à + 1an et 5 ans au plus	à + 5 ans	Total
Autres immobs. incorpor.								
Terrains								
Constructions								
Inst. matériels, outillages								
Autres immobs. corpor.	5 879,52	14 698,80		20 578,32		258,00		258,00
Immobilisations en cours								
TOTAL	5 879,52	14 698,80		20 578,32		258,00		258,00

ACTIF CIRCULANT

ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	3 146,03		3 146,03
	Clients douteux ou litigieux	8 863,80		8 863,80
	Autres créances clients	566 528,38	566 528,38	
ACTIF CIRCULANT	Créances rep. titres prêtés : prov. / dep. antér.			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices	11 719,00	11 719,00	
	Etat & autres Taxe sur la valeur ajoutée	47 199,93	47 199,93	
	coll. publiques Autres impôts, taxes & versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (2)			
	Débiteurs divers (dont créances rel. op. de pens. de titres)	17 786,91	17 786,91	
	Charges constatées d'avance	8 603,71	8 603,71	
TOTAUX		663 847,76	651 837,93	12 009,83
Renvois	(1) Montant	- Créances représentatives de titres prêtés		
	des	- Prêts accordés en cours d'exercice		
	(2) Prêts & avances consentis aux associés (pers.physiques)	- Remboursements obtenus en cours d'exercice		

CAPITAUX PROPRES

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DIFFÉRENTES CATÉGORIES DE TITRES	NOMBRE	VALEUR NOMINALE
Titres composant le capital social au début de l'exercice	1 310,00	153,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin d'exercice	1 310,00	153,00

ETAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES

ÉTAT DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an & 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts obligataires (1)				
Emprunts & dettes à 1 an max. à l'origine				
etbs de crédit (1) à plus d' 1 an à l'origine	130 814,90	46 700,70	84 114,20	
Emprunts & dettes financières divers (1)(2)				
Fournisseurs & comptes rattachés	267 760,13	267 760,13		
Personnel & comptes rattachés	42 903,00	42 903,00		
Sécurité sociale & autr organismes sociaux	38 795,56	38 795,56		
Etat & Impôts sur les bénéfices				
autres Taxe sur la valeur ajoutée	26 981,11	26 981,11		
collectiv. Obligations cautionnées				
publiques Autres impôts, tax & assimilés	1 949,00	1 949,00		
Dettes sur immobilisations & cpts rattachés				
Groupe & associés (2)	41 188,39	41 188,39		
Autres dettes (dt det. rel. opér. de titr.)	480 301,01	480 301,01		
Dette représentative des titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAUX	1 030 693,10	946 578,90	84 114,20	
Renvois (1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	33 000,00			
Emprunts remboursés en cours d'exer.	54 604,97			
(2) Montant divers emprunts, dett/associés				

LES EFFECTIFS

LES EFFECTIFS

Effectif moyen : 16

SARL FRANCE GEOTHERMIE 43
Société à responsabilité limitée au capital de 200 430 €
Siège social : 643 Rue Jean-Baptiste Lamarck
43700 ST GERMAIN LAPRADE
434 666 111 RCS LE PUY EN VELAY

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 10 AVRIL 2024**

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2023

DEUXIEME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le **bénéfice** de l'exercice s'élevant à **100 226,34 €** de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	100 226,34 €
* Un prélèvement sur le compte "autres réserves"	- 19 548,66 €

Les sommes distribuables s'élevant ainsi à	119 775,00 €
* A titre de dividendes aux associés	119 775,00 €
Soit 91,43 € par part	

Il est précisé que cette distribution de dividendes, d'une somme de CENT DIX NEUF MILLE SEPT CENT SOIXANTE QUINZE EUROS (119 775 €), est, par dérogation aux dispositions statutaires, répartie entre les associés de manière égalitaire.

Ainsi, lesdits dividendes sont attribués par tiers à Madame Nelly GERPHAGNON, Monsieur Florian MARCON et Monsieur Jean-Luc MARCON.

Il est également précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2023 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 119 775 €, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Le paiement des dividendes sera effectué à compter de ce jour.

L'Assemblée Générale prend acte que les associés ont été informés que :

Les dividendes et distributions assimilées perçus par des personnes physiques depuis le 1^{er} janvier 2018 sont soumis l'année de leur versement à un prélèvement forfaitaire unique (PFU) non libératoire de 12,8% perçu à titre d'acompte, ainsi qu'aux prélèvements sociaux, au taux global de 17,2%. Ces sommes sont déclarées et payées par l'établissement payeur au plus tard le 15 du mois suivant celui du versement des dividendes.

Peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8 % au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 € (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 € (contribuables soumis à une imposition commune). La demande de dispense doit être formulée sous la forme d'une attestation sur l'honneur auprès de l'établissement payeur au plus tard le 30 novembre de l'année précédant celle du paiement du dividende.

L'année suivante, les dividendes sont déclarés avec l'ensemble des revenus et soumis à l'impôt sur le revenu :

- soit au prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8 %, pour les personnes physiques qui y ont intérêt,
- soit, en cas d'option, au barème progressif après application, le cas échéant, d'un abattement de 40 %.

Les sommes versées au titre du prélèvement forfaitaire non libératoire s'imputent, selon le cas, sur le PFU ou l'impôt calculé au barème progressif. A défaut d'option pour le barème progressif, le PFU s'applique de plein droit.

L'Assemblée Générale reconnaît avoir été informée qu'en application de l'article L. 131-6, III, 2° du Code de la sécurité sociale, les dividendes perçus par les associés qui ont le statut TNS dans la Société, leur conjoint ou le partenaire auquel ils sont liés par un pacte civil de solidarité ou leurs enfants mineurs non émancipés, sont assujettis :

- à prélèvements sociaux pour la fraction des dividendes qui n'excède pas une somme égale à 10 % du montant du capital social majoré des primes d'émission et du solde moyen annuel de leur compte courant,
- à cotisations et contributions sociales TNS sur la fraction des dividendes qui excède une somme égale à 10 % du montant du capital social majoré des primes d'émission et du solde moyen annuel de leur compte courant.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale constate qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois exercices précédents.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 10 avril 2024

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme
La Gérance

